



COMMUNIQUE DE PRESSE NATIONAL - PARIS – 30 JUILLET 2021

Le CNRS et la Polynésie française, un partenariat renforcé

La toute première convention-cadre entre le CNRS et la Polynésie française vient d'être signée sur l'île de Tahiti pour 5 ans. Elle vise à mettre en avant les potentiels apports de la recherche pour ce pays d'outre-mer français, et souligne l'importance pour les équipes françaises de ce terrain de recherche unique au monde, territoire sentinelle des grands bouleversements, notamment pour le réchauffement climatique et la biodiversité.

La Polynésie française occupe dans le Pacifique Sud une vaste zone maritime d'une superficie comparable à celle de l'Europe et représente une tête de pont de la France et donc de l'Europe dans la région Pacifique. « *Cette convention permettra la création de nouveaux partenariats, de rendre plus visibles et attractives les forces en puissance en Polynésie française, et également d'encourager la vulgarisation des connaissances auprès du grand public* », souligne son président Édouard Fritch.

Pour Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, qui a accueilli le Président de la République, Emmanuel Macron, au Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (Criobe, CNRS/EPHE-PSL/UPVD), lors de sa visite officielle dans ce pays d'outre-mer, « *la Polynésie française est un territoire avec d'importants enjeux environnementaux, socio-économiques, culturels et géopolitiques. Le rôle du CNRS, et de la recherche, est de permettre une compréhension fine de ces enjeux et d'aider à apporter des solutions, via notamment une approche scientifique résolument pluridisciplinaire et le développement de technologies innovantes.* » Et d'ajouter : « *la Polynésie française offre à la recherche française un positionnement exceptionnel qui doit l'aider à se positionner au plus haut niveau international sur de nombreux sujets clés pour la planète.* »

Ce pays d'outre-mer a comme projet de société à l'horizon 2030, la refondation et la transformation de son modèle économique et social pour un développement durable et inclusif. Au cœur de ses objectifs, le développement de la transition énergétique vers des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité, l'autonomie et la sécurité alimentaire de la population grâce aux circuits courts et aux ressources locales, les questions de santé, de culture ou encore d'accès au numérique. Autant d'enjeux que la recherche scientifique et le CNRS pourront aider à soutenir et à développer.

Le CNRS y mène des recherches particulièrement novatrices et emblématiques du changement climatique - notamment avec le programme sur arbres à coraux du Criobe, ou encore des recherches en termes d'enjeux géopolitiques – par exemple le programme Histoire et mémoire des essais nucléaires en Polynésie française de la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP, CNRS/Université de la Polynésie française).



Avec cette convention, le CNRS et la Polynésie française ambitionnent de renforcer leur collaboration. Ils pourront s'appuyer sur le Criobe et la MSHP, mais aussi sur l'ensemble de leurs partenaires et acteurs de la recherche, implantés principalement à Tahiti ou Moorea, et/ou en voie d'implantation dans les autres archipels.

Trois priorités thématiques multidisciplinaires ont été définies : 'One Earth', 'One Ocean' et 'One Planet'. 'One Health' s'attachera aux grandes approches de la recherche pour la santé humaine en lien avec les écosystèmes (apparition d'épidémie, émergence et transmission d'agents pathogènes...). Les bouleversements auxquels fait face l'océan ('One Ocean') seront regardés avec priorité avec des questions d'écologie environnementale telles que la destruction des habitats marins ; de sciences de l'Univers avec l'observation et la modélisation de l'océan ou encore l'exploitation raisonnée des ressources marines ; mais encore des questions de sciences humaines et sociales avec par exemple le déplacement des populations suite à l'élévation du niveau de la mer. Troisième priorité : favoriser la protection de la nature et des hommes ('One Planet'). Les objectifs sont ici d'encourager les industries et technologies propres, mais aussi d'aménager durablement les espaces littoraux, ou encore de moderniser les formes de tourisimes.

Pour soutenir les objectifs de la convention, le CNRS et la Polynésie française ont délimité quatre axes qui devraient permettre d'affirmer la place de la recherche des dix instituts du CNRS sur le territoire :

- développer une politique partenariale ambitieuse, pour le développement des connaissances et favorable à l'emploi scientifique ;
- améliorer la visibilité de la recherche du territoire et accroître le succès des réponses aux appels à projets nationaux, européens et internationaux ;
- renforcer et valoriser le potentiel de recherche & développement et d'innovation ;
- développer la médiation scientifique et la promotion des métiers scientifiques.

Les deux parties s'accordent sur la nécessité de mettre en œuvre cette convention-cadre en identifiant les défis prioritaires à relever dès aujourd'hui. Il s'agira d'une co-construction de ces domaines concrets de recherche prioritaire.



© Présidence de la Polynésie française



© Annaig Le Guen, CNRS, CRIOBE



Pour en savoir plus <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-cnrs-signa-sa-premiere-convention-avec-la-polynesie-francaise>

Des visuels sur les recherches menées au [Criobe](#) sont disponibles sur demande.

Contact

Presse CNRS | Priscilla Dacher | T +33 1 44 96 46 06 | priscilla.dacher@cnrs.fr

